

Engagement d'étudiants en juin et juillet 2019 pour le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents (CRMA) :

Durant la période d'été, le CRMA coordonne des chantiers de gestion de la Balsamine de l'Himalaya (plante invasive) sur l'ensemble de son bassin.

Ces chantiers consistent en l'arrachage systématique (voir le fauchage) de la plante le long des berges des cours d'eau. Ces chantiers sont organisés dès la floraison de la Balsamine mi-juin et dépendent des conditions climatiques.

Pour aider les membres de la cellule de coordination, le CRMA engage des **étudiants intérimaires**.

Régime

- Régime de 4 jours/semaine avec un maximum de 38h/semaine
- Contrat « étudiant jobiste » géré par l'agence ADECCO

Conditions d'accès :

- Avoir 18 ans au moins
- Être en possession d'un permis de conduire et d'un véhicule est fortement conseillé

Période de réalisation :

Entre le 17 juin et le 19 juillet 2019 suivant l'évolution de la plante

Lieux de réalisation :

Le CRMA est actif sur 41 communes situées entre Eghezée et Visé.

Les chantiers de gestion sont organisés sur les sous-bassins suivants :

- **Hoyoux** (Clavier, Huy, Modave, Marchin, Tinlot, Havelange, Ohey, Nandrin) : engagement de **2** étudiants
- **Mehaigne** (Wanze, Braives, Hannut, Eghezée, Wasseiges, Fernelmont) : engagement d'**1** étudiant
- **Berwinne** (Dalhem, Aubel, Herve, Visé, Thimister-Clermont) : engagement de **2** étudiants
- **Gueule** (Plombières, Welkenraedt, Raeren, Lontzen, La Calamine) : engagement de **2** étudiants

Les renseignements complémentaires peuvent être demandés au CRMA au 085/712655 MAIS les étudiants intéressés sont obligatoirement priés de prendre contact avec l'agence **ADECCO de Huy** par mail : **huy.152@adecco.be** ou par téléphone **085/23 58 70 avant le 31 mai 2019**.